

PIC
A

ABRÉGÉ

DE LA VIE

DE

MARIE-AMICE PICART


par l'abbé Peyron

MORLAIX

IMPRIMERIE DE P. LANOÉ, RUE DU PAVÉ, 7

1892

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

PRÉFACE

IMPRIMATUR :

SERRÉ,

Vicaire-Capitulaire.

Marie-Amice Picart, contemporaine du serviteur de Dieu Michel Le Nobletz et du Vénérable Père Maunoir, est une de ces saintes âmes si nombreuses à cette époque de renaissance chrétienne pour notre pays, qui a laissé les souvenirs les plus vivants, encore aujourd'hui, tout particulièrement à Guiclan, lieu de son origine, et Saint-Pol où l'on voit son tombeau. (1)

Peu après sa mort, le Vénérable Père Maunoir écrivit sa vie qui est demeurée manuscrite ; mais en 1756, le R. P. François de La Marche, de la Compagnie de Jésus, oncle de M^{sr} de La Marche, dernier Evêque de Léon, publia un abrégé

(1) une dalle funéraire —

de la vie de Marie-Amice Picart. Cet abrégé fut en grande partie reproduit par l'abbé Trévoux dans le 4^{me} volume de la Vie des Saints de Bretagne ; mais comme ces ouvrages sont devenus assez rares, nous avons pensé, que les fidèles seraient heureux de voir rééditer un abrégé de la vie de cette servante de Dieu, qui, conduite par des voies extraordinaires, nous a laissé des exemples admirables de foi et de patience héroïque au milieu des plus grandes épreuves.

Nous publions cette notice d'après le texte du Révérend Père de la Marche, en y ajoutant des détails empruntés à la vie manuscrite, composée par le Révérend Père Maunoir, et à la tradition conservée dans la paroisse de Guiclan et à la cathédrale de Saint-Pol.

Comme introduction à cette notice, nous ne saurions mieux faire, que de reproduire quelques extraits de l'épître dédicatoire à M^{gr} l'Evêque de Léon, par le Vénérable Père Maunoir, en tête de la vie de Marie-Amice.

*A Monseigneur Illustrissime et Révérendissime PIERRE DE LA BROUSSE, (1)
Evêque et Comte de Léon.*

MONSEIGNEUR,

Il y a longtemps que je me sens porté à présenter au successeur du glorieux saint Paul, premier Evêque de Léon, un trésor caché depuis longtemps, c'est la vie d'Amice Picart... Cette simple villageoise, trésor de votre champ, brebis de votre bercail... Ce trésor que je vous présente, a été caché dans le territoire de Guiclan... Elle fut bergère en sa petite jeunesse, et, après la mort de son père, elle apprit le métier de tisserand pour gagner sa vie et celle de sa mère... Mais Dieu se plaît à se servir de personnes faibles et simples, pour en tirer sa gloire et la confusion des savants... Calomniée, méprisée, persécutée par des personnes de tous les états... Il plut enfin à Dieu

(1) Evêque de Léon de 1671 à 1701.

d'envoyer la lumière après les ténèbres... M^{sr} Robert Cupif, ayant fait son entrée dans la ville capitale de Léon ; pria Messire Yves du Poulpry, archidiacre de Léon, d'avoir soin de cette fille de la Croix, et fit faire procès-verbal de sa vie depuis l'âge de 7 ans, jusqu'alors, qui était sa quarantième année... et le supplia d'être son directeur, et d'écrire tous les jours les choses remarquables qui arriveraient à cette servante de Dieu, et de lui en rendre compte. C'est alors, qu'on découvrit clairement, que l'âme d'Amice était un trésor de vertus et de grâces...

Sa foi était inébranlable... La veille des fêtes des Martyrs, les démons lui faisaient endurer les mêmes tourments que les tyrans ont fait subir aux valeureux champions de Jésus-Christ. Au milieu de ses peines, ces méchants lui criaient qu'ils la laisseraient mourir, si elle ne voulait renoncer à Dieu, à sa foi, et elle résista jusqu'à la mort.

Son humilité a été profonde, alors qu'elle était calomniée, accusée des plus grands

crimes, et menacée d'être brûlée comme sorcière.

Son austérité était extrême : elle a été sept ans entiers, sans prendre aucune nourriture que la Sainte Eucharistie.

Que dirons-nous de sa chasteté ? Elle épousa Jésus-Christ dès l'âge de sept ans, et a vécu comme un ange dans cette vie mortelle.

Sa force et son courage aux choses ardues et difficiles, ont été une des plus riches fleurs de sa couronne.

Après avoir considéré sa fidélité constante au service de Dieu, je ne m'étonne pas, si Dieu lui a conservé plus de deux mille fois la vie, au milieu des tourments qu'elle a souffert les 18 dernières années de sa vie.

Je ne m'étonne pas, si le Sauveur lui donna le même gardien qu'à sa mère, le glorieux saint Jean l'Evangéliste, qui la conservait au milieu de ses peines, et la mettait en même état qu'auparavant. C'est lui qui lui amenait les anges et les bienheureux pour l'exhorter en ses combats.

Après votre entrée dans votre diocèse,

Monseigneur, Dieu vous ayant donné connaissance de ce trésor qu'il avait caché plusieurs années en votre champ, il est impossible d'exprimer les déluges de grâces que cette servante de Dieu a attirés sur tout votre diocèse.

Je ne fais aucun scrupule qu'elle n'a impétré dès le commencement de votre épiscopat, l'entrée des missions, où vous avez été à la tête de plusieurs ouvriers évangéliques, que vous avez formés de paroles et d'exemple.

Le fruit de votre travail, paraît dans le changement de votre Evêché, où on voit à présent raffermir la piété de la primitive Eglise. MM. vos vénérables Chanoines, et, à leur exemple, une bonne partie de MM. les Recteurs et des Ecclésiastiques, se retirent souvent en une sainte Retraite ; la noblesse et les simples peuples les suivent dans ces asiles du salut éternel, d'où ils sortent tout à fait changés. D'où vient cette métamorphose et un changement si subit ? Dieu a donné deux grands tutélaires à votre Evêché, Michel Le Nobletz et son écolière au chemin du ciel, Marie-Amice

Picart. Je crois que ce sont deux anges propitiatoires qui ont obtenu les grâces et les bénédictions du ciel.

Agréez, s'il vous plaît, Monseigneur, l'histoire de la vie de la dernière, Marie-Amice Picart ; c'est un fruit de votre jardin, et une avocate dans le ciel. Je vous prie d'avoir pour agréable ce petit ouvrage et de l'accompagner de votre sainte bénédiction.

Je recommande à cette épouse de Jésus-Christ, votre sacrée personne, votre peuple et mes nécessités, à ce que l'amour de Dieu nous possède en cette vie et nous conduise à la gloire éternelle. C'est le comble des vœux et des souhaits de celui qui vous est

Monseigneur,
votre très humble et obéissant serviteur,

Julien MAUNOIR. s. j.

PREMIÈRE PARTIE

De sa Naissance à son arrivée à St-Pol

1599 — 1635

PREMIÈRE PARTIE

Naissance d'Amice Picart. —
Abrégé de sa vie jusqu'à l'époque
de son transfert à St-Pol-de-
Léon, 1599-1635.

Marie-Amice Picart vint au monde, le 2 février de l'an 1599 dans la paroisse de Guiclan de l'Evêché de St-Pol-de-Léon, et fut baptisée le même jour dans la paroisse de Guimilliau, du consentement du Recteur de Guiclan.

Son père, (qui habitait la métairie de Kergam), s'appelait Jean Picart et sa mère Agathe Mallécol, pauvres villageois qui gagnaient leur vie à la sueur de leur front et vivaient en réputation de bons et vertueux chrétiens.

« Dès l'âge de 6 ans elle avait une grande dévotion à la sainte Vierge et à saint Jean l'Évangéliste. Elle cherchait aux églises, des tableaux où elle eût pu voir saint Jean sur la poitrine du Sauveur. »

Un jour, ayant trouvé une image du crucifix, où Notre-Dame était d'un côté et saint Jean de l'autre, elle en eût une consolation sensible « et lorsqu'elle était triste, elle se prosternait en ce lieu, et se recommandait à la sainte Vierge et à saint Jean, auquel temps elle se trouvait soulagée. »

« A l'âge de 7 ans, après avoir entendu un sermon, elle se sentit embrasée d'un tel désir de plaire à Jésus-Christ, qu'elle demanda à son infinie bonté trois grâces : 1° de faire la volonté de Dieu ; 2° d'être vierge ; 3° d'endurer les tourments des martyrs. »

On verra par la suite de sa vie jusqu'à quel point elle fut exaucée à ces différents égards.

Amice n'avait encore que 6 ans, lorsque son père tomba dans un état de langueur qui se prolongea durant sept ans, et ce fut sans doute pour que la gêne qui devait en résulter pour la famille fut sensible, qu'Amice,

dès l'âge de 8 ans, fut placée en condition chez Christophe Abgrall, honnête laboureur du voisinage qui était en même temps, marchand de toile, sa maison était ouverte à tous les pauvres, et il n'en refusait aucun, il cherchait les tisserands les plus pauvres pour les faire travailler, et par le même principe, lorsqu'il allait au marché et aux foires il s'attachait aux plus indigents pour acheter leur marchandise le plus cher qu'il pouvait. Le Seigneur bénit sensiblement dès ce monde une charité si bienfaisante et si désintéressée car Christophe devint riche de plus de 1,200 francs de rente.

Chez cet homme de Dieu, Amice étant trop faible pour être appliquée à de grands travaux on lui donna le soin de garder les troupeaux et dans cette occupation solitaire le Saint-Esprit la porta à l'oraison qui devint son principal exercice, la meilleure partie de son temps durant la matinée était employée à entendre *spirituellement* toutes les messes qui se disaient dans les églises de Guimilliau, de Lampaul, de Guir-Sicours (Saint-Thégonnec) et de Commana qu'on découvrait du lieu où elle gardait ses bêtes.

Mais sa ferveur redoublait lorsqu'elle entendait sonner en ces différents endroits pour l'élévation de l'hostie. Pratique admirable que ne sauraient trop fidèlement adopter toutes les personnes qui ne peuvent assister réellement à l'auguste sacrifice de nos autels.

Après cinq ans de service dans cette maison elle fut appelée pour partager avec sa mère les soins du ménage, l'état de langueur de son père s'aggravait, et pour surcroît de peine, un coup de hache donné par mégarde, lui fit à la jambe une plaie considérable qui lui causa les douleurs les plus violentes.

La petite Amice âgée alors de 12 ans environ, touchée d'une compassion digne de sa piété et de son bon cœur, sollicita et obtint la permission d'aller en pèlerinage à Saint-Méen, chapelle de la paroisse de Plouigneau diocèse de Tréguier, pour demander la guérison du malade. Dieu dans cette occasion voulut récompenser sa foi, car à son retour elle trouva la jambe de son père, laquelle, avant son départ, était gangrenée, parfaitement guérie et

aussi saine que l'autre qui n'avait pas été blessée, aussi, tandis qu'elle eut la liberté de marcher, elle alla tous les ans à cette chapelle pour remercier saint Méen de la grâce qu'elle avait obtenu pour son père.

A la fin de l'année 1612, le père d'Amice, dont l'état de santé ne s'était pas amélioré, fit venir devant lui tous ses enfants, qui étaient au nombre de cinq, et, sans qu'on pût apercevoir en lui aucun signe d'une mort prochaine, il leur dit qu'il était temps qu'il se préparât à la mort : « qu'il sortait de ce monde avec le regret de n'avoir pas servi Dieu plus fidèlement, il les avertit de prendre garde à eux, et, d'avoir soin par de ce monde du service de Dieu et de leur salut, qu'ils prissent garde quelle compagnie ils hanteraient, qu'encore qu'ils fussent couverts de toiles et d'étoupes, pourvu qu'ils fussent gens de bien, ils seraient bien venus auprès de Dieu et du monde. »

« Ayant parlé à tous, en général, il fit venir Amice près de lui, et, comme un autre Jacob, lui prophétisa les croix qu'elle devait porter, les armes dont elle devait se servir

et les assistances célestes dont Dieu l'honorait.

« Amice, dit-il, ma chère fille, prenez courage au nom de Dieu, et ne vous arrêtez pas à ce que le monde dira de vous. Vous aurez de grandes traverses dans le monde et quand vous penserez être délaissée de tous les hommes, Dieu inspirera celui auquel vous penserez le moins, et des personnes qui ne sont pas de votre condition qui vous donneront assistance. Ma fille, ne me quittez pas. Je m'en vais sans souci hors du monde, vous laissant à la volonté de Dieu. — Il est minuit, il est temps de se préparer à sortir de ce monde, ce monde est pénible et trompeur. Au nom de Dieu, que je reçoive mes sacrements, demain matin quand le jour commencera à poindre, je rendrai mon âme à Notre-Seigneur.

Messire Jacques Pouliquen, prêtre de la paroisse de Guiclan le confessa, puis lui donna le viatique et l'extrême-onction, ce qu'ayant fait, le prêtre dit aux assistants qu'ils pouvaient se coucher, et qu'il n'y avait pas d'apparence que le malade mourût sitôt. Ce que le malade ayant entendu, il dit

à ce bon prêtre : il est très louable d'avoir un prêtre à sa mort, je mourrai au point du jour : reposez cependant, je dirai à Amice qu'elle vous avertisse quand il sera temps.

» Quelque temps devant le jour, Notre-Dame se présenta à ce bon villageois avec une beauté et bonté extraordinaires, et lui dit qu'elle le voulait conduire au jugement de Dieu, elle avait un beau cierge en main, et lui donnait une grande espérance. Alors il dit à sa fille Amice : « Ma fille, la Sainte Vierge dit qu'elle me veut présenter au jugement de Dieu, il y a de l'étonnement pour y aller, mais j'espère en vous, ma fille, que vous m'aidez pour faire le voyage. Il y a deux jugements : selon que sera le particulier sera le général. Appelez messire Jacques Pouliquen, je m'en vais. »

Comme elle eut averti cet ecclésiastique, étant de retour, il dit derechef à Amice : Ma fille, hâtez le prêtre, la Sainte Vierge me tient par la main pour aller devant Dieu. « Adieu monde » et disant en même temps : *In manus tuas domine commendo spiritum meum*, il rendit son esprit à Dieu avec tant de douceur qu'il semblait être

plutôt dans un doux repos que trépassé. Il mourut la veille de Noël au point du jour, 24 décembre 1612.

— Ayant fermé les yeux à son père, elle demeura presque toujours avec sa mère, jusqu'à l'âge de 34 ans, lui servant d'appui et de bâton en sa vieillesse.

« Les paroles que lui tint son père, avant sa mort, lui entrèrent si bien dans le cœur, que depuis ce temps jusqu'à la mort, elle sentait une soif continuelle de rendre un contentement particulier à Notre Seigneur, en faisant et souffrant des choses remarquables pour son amour.

« Depuis l'âge de 12 ans, elle fuyait les filles et autres personnes qui dansaient aux pardons et autres assemblées de jour et de nuit ; jamais on ne la vit aux banquets de fiançailles, noces, baptême, ni de Carême prenant (les jours Gras).

La dévotion était le paradis de son âme, et c'est dans cet exercice qu'elle trouvait son plus grand contentement. Elle entendait tous les dimanches et fêtes la grand'messe et les vêpres. Elle avait une telle affection au saint sacrifice de la messe, qu'elle eût mieux

aimé passer un jour sans manger que de manquer de l'entendre aucun jour de la semaine, et elle sut accorder parfaitement sa dévotion d'entendre la messe tous les jours, et l'obligation qu'elle avait d'assister sa mère et de la nourrir. Car, ayant appris à coudre et à faire de la toile, aussi parfaitement que les meilleurs tisserands, elle compensait la nuit le temps qu'elle avait employé à entendre la messe. »

« M^{lle} Anne de Toulgoët, sœur du tiers ordre de saint Dominique, ayant appris les rares vertus d'Amice, la pria de demeurer avec elle, pour l'assister dans les services qu'elle rendait au couvent de saint Dominique dans la ville de Morlaix, lui alléguant qu'elle pourrait plus facilement entendre la messe tous les jours et les prédications souventes fois, qu'en ce lieu elle aurait moyen de communier tous les jours, et le choix d'excellents confesseurs. Amice eut congé de sa mère de suivre les conseils de cette servante de Dieu, qui fut ravie des exemples de cette bonne villageoise. Mais, peu de temps après son arrivée à Morlaix, la mère d'Amice, privée de sa fille, se sentit réduite à un tel

excès de tristesse, qu'elle tomba malade, et envoya un de ses neveux prier Amice de retourner à la maison, ce qu'elle fit aussitôt, pour ne plus abandonner sa mère, jusqu'à l'âge de 34 ans.

« Amice avait une forte inclination à coudre, à faire de la toile, à battre le blé et à faire d'autres labeurs pénibles, parce qu'elle était de forte complexion et haïssait l'oisiveté. D'un autre côté, Dieu lui avait donné des talents naturels, au-dessus du commun ; elle avait une mémoire prodigieuse. Lorsqu'elle avait entendu un sermon, elle le récitait d'un bout à l'autre, et plusieurs jours après elle en avait une si fraîche mémoire que le premier. Elle avait un esprit vif, qui comprenait en un instant ce qu'elle entendait, et un jugement naturel qui ne le cédait à aucune personne de son sexe et de son temps.

» Le grand désir qu'elle avait de rendre de signalés services à la divine majesté, allumait dans son cœur un grand désir de connaître la science du salut ; s'il eut fallu aller jusqu'à 10 lieues pour entendre

un sermon, elle y eut couru pour satisfaire son désir.

» Dieu lui donna, du reste, une science infuse des choses spirituelles. Ayant appris que Messire Jean Guillerm, recteur de Guimilliau, était fort renommé pour sa science et sa vertu, « il était docteur en Sorbonne et d'une vie exemplaire », elle le pria de la confesser. Cet ecclésiastique ne l'ayant jamais entendu en confession, l'interrogea des points de foi ; voyant qu'elle répondait pertinemment sur les points principaux de la doctrine chrétienne, il s'en étonna, et lui fit des interrogations sur plusieurs points de la théologie, lui demandant si elle avait jamais entendu parler de ces matières. Ayant répondu que non, elle donnait des réponses avec une facilité très subtile qui l'étonnait, les paroles lui sortaient de la bouche presque sans y penser. Cet homme de Dieu prit un plaisir extrême à l'interroger, et elle à répondre. Cet exercice dura plus de trois heures, et cependant Amice croyait qu'il n'avait pas duré plus d'une demi-heure.

Cet homme de Dieu ayant achevé ses

interrogations, lui dit que c'était le saint Esprit qui avait parlé par sa bouche et non pas elle ; puis, il lui demanda ce qu'elle désirait. — Elle répondit : le sacrement de pénitence. — Lui ayant demandé : Combien il y a de parties dans ce sacrement, elle lui satisfit en perfection, comme si elle eut étudié la théologie.

« Une de ses dévotions favorites était d'aller gagner les pardons et indulgences souventes fois l'année, pour se confesser et communier aux lieux où elle savait que ces trésors de l'église étaient ouverts. C'est ainsi que dans sa jeunesse, tandis qu'elle a joui d'une parfaite santé, elle allait tous les ans avec le congé de sa mère, au Folgoët, à Saint-François de Cuburrien, à l'église des Dominicains, à Saint-Jean-du-Doigt, à Notre-Dame de Lambader en Plouvorn, à Saint-Méen en Plouigneau, (1) mais elle avait comme une répugnance instinctive à se rendre à Saint-Pol, comme si elle présentait déjà toutes les épreuves qu'elle devait y endurer un jour. »

C'est dans un de ses pèlerinages à Saint-Méen, qu'elle fit l'heureuse rencontre du Père

8) Il n'est pas fait état d'une chapelle
St Méen à Plouigneau, existante
ou ruinée, dans le "Nouveau Répertoire"

Pierre Quintin, de l'ordre de saint Dominique, qui vivait en odeur de sainteté au couvent de Morlaix. Ce religieux éclairé du ciel, connu les desseins de Dieu sur Amice, il la prévint et lui dit : bonjour ma fille aimez-vous Dieu ? — elle répondit : Dieu me fasse la grâce de l'aimer. — Et à moi aussi répliqua le père, puis il ajouta : si vous voulez vous confesser, je vous confesserai, car vous avez dessein de vous confesser dans notre couvent de Morlaix, mais vous ne trouverez aucun de nos Pères bretons. — Qui vous a dit mon Père que je voulais me confesser dans votre couvent de Morlaix ? — Je le sais très certainement, répartit le Père.

C'était véritablement son intention comme elle l'avoua depuis, afin de communier dans la chapelle de Saint-Méen. Elle profita en effet de l'occasion, et, après avoir prié les compagnes de son pèlerinage de s'arrêter un peu, elle se confessa au Père Quintin avec une singulière satisfaction de son âme.

Lorsqu'elle se fut relevée, après la confession, le père lui donna une croix, et lui dit : « Ma fille, tenez bon à cette croix, le

reste de votre vie, car vous aurez un jour grand'affaire de la croix. » Il lui prophétisa par ces courtes paroles, la vie qu'elle devait mener dans plusieurs traverses et combats extraordinaires. Depuis, Amice avait nuit et jour la croix de ce saint homme dans sa main droite, et s'en servit jusqu'à la mort comme un bouclier contre ses ennemis visibles et invisibles. »

Le zélé missionnaire, crut qu'il ne devait pas abandonner une âme, que Dieu s'était choisie si particulièrement, et huit jours après cette entrevue, il passa chez elle, où il l'instruisit plus en détail durant deux heures de suite, tandis qu'elle travaillait de son métier, qui était de faire de la toile. L'entretien étant fini, Amice lui dit : « Mon père, si nous avions du pain, nous vous prions d'en manger, mais nous n'avons qu'un pauvre potage, encore sans sel, et si vous avez pour agréable d'en goûter, nous vous en donnerons de bon cœur. On ne pouvait proposer au Père Quintin un repas qui fut plus de son goût, parce qu'il était plus conforme au goût qu'il avait pour la mortification, aussi, l'accepta-t-il avec joie et avec

reconnaissance, et, tandis qu'il vécut, il ne manqua jamais de visiter et d'instruire l'humble servante de Dieu, toutes les fois qu'il en eut l'occasion.

« Lorsque Marie-Amice eut atteint l'âge d'environ 20 ans, sa mère, ses frères, ses parents et ses voisins, la sollicitèrent de se marier, parce que plusieurs personnes riches ou aisées la recherchaient, quoiqu'elle n'eût que fort peu de bien temporel. Mais cette bonne fille, se ressouvint de ce que son père lui avait dit quelques mois avant sa mort, et elle tint au dessein que Dieu lui avait inspiré, de vivre en perpétuelle chasteté.

Son père en effet, voyant un jour sa femme attristée de l'état de langueur où il se trouvait, et qui présageait une fin prochaine, lui dit : « Je vois que vous appréhendez l'heure de notre séparation, et qu'à mon décès vous aurez beaucoup de peine, restant chargée de cinq enfants. Si Dieu m'avait appelé pendant qu'ils étaient en bas âge, il vous eût fallu avoir patience et confiance en Dieu ; vous devez donc vous consoler à présent, si Dieu m'appelle de ce monde puisqu'ils sont grands et capables de gagner

leur vie. Sa femme repartit : — Mais cette pauvre petite Amice, que fera-t-elle ? Elle ne dit sa volonté à personne. — Laissez-la, dit-il, ne demandez pas de savoir sa volonté, c'est assez que Dieu le sache. Vous avez beaucoup d'enfants, laissez les tous à la volonté de Dieu, particulièrement celle-ci. — Elle demeurera, dit la mère, à pourrir au coin d'un fossé, et ne trouvera personne qui l'assiste. — Le bonhomme se mettant à rire, lui dit : Vous parlez comme une femme qui n'est pas sage, vous ne savez ce que vous dites. Puis, se tournant vers Amice, il lui dit : Laissez votre mère dire ce qui lui plaira, et faites ce que Dieu vous inspirera. »

« Amice se souvenant de ces paroles, qui lui étaient demeurées au fond du cœur, prenait courage, et ne voulait point entendre aux propositions de mariage qu'on lui faisait. Elle était cependant accablée jour et nuit des importunités de sa mère, qui lui reprochait de ne vouloir pas se marier, pour mener une vie oisive. Alors elle se taisait par respect, supportant les *crieries* et mauvais traitements, non sans beaucoup de larmes, puis, se mettant à genoux à l'écart,

elle disait : Mon Dieu, il n'y a que vous qui voyez mon cœur, je n'ai point de crainte de la peine, du travail et de la pauvreté. Il n'y a de pauvreté, qu'à celui qui est hors de votre grâce. Donnez-moi de la peine et patience. Je me donne à vous, servez-vous de moi comme de votre pauvre créature, je ne me soucie pas du corps, pourvu que vous conserviez mon âme pour vous même. Et vous, glorieuse Vierge, mère de pitié, consolatrice des affligés, après Dieu je n'ai d'espérance qu'en vous, priez Dieu pour moi. Et vous, glorieux saint Jean l'Evangéliste, priez pour moi, et prenez ma cause en mains ; je n'en peux plus, en vous est mon espérance. Que le monde fasse ce qu'il pourra pourvu que Dieu soit à mon côté. » Alors, ayant dit un *Pater* et un *Ave*, elle sentit une force et une paix extraordinaires d'esprit. Elle n'eut plus de peine à résister aux violences de ses parents, qui la laissèrent enfin suivre son attrait, qui l'éloignait des récréations et passe-temps des filles de son âge. »

— Marie-Amice était dans sa 35^{me} année, lorsque le jour de la Pentecôte 1634, Dieu

lui donna un commencement de connaissance des différentes épreuves par où elle devait passer ; elle en rendit compte à un jeune prêtre, à qui elle s'adressa, à défaut de son confesseur ordinaire, Messire Philippe Tanguy, prêtre de la paroisse de Guiclan, nouvellement décédé. Ce jeune directeur ne balança pas à décider, qu'il n'y avait dans tout son récit que visions imaginaires et illusions qui ne méritaient aucune attention. Mais s'étant adressée à M. le Recteur de Guimilliau, grand Vicairé du Léon, auquel elle s'était auparavant souvent confessée, celui-ci lui dit, que quoi qu'il ne fallut pas ajouter une foi entière à ces sortes de choses, il était très utile de se préparer à toutes sortes d'événements, et que la prévoyance des crimes et de la rage de nos ennemis, nous fortifie et nous met à couvert de leurs sinistres intentions. De fait, Dieu ne tarda pas à permettre que les épreuves prédites ne lui arrivassent en effet.

« Le 19 mai 1634, jour de saint Yves, Amice ayant communie à l'église de Lambader, en Plouvorn, dans laquelle s'était rendue, suivant la coutume, la procession de Guiclan,

Lettre du 19 mai 1634

à son retour, elle fut attaquée près de son village, au soleil couchant, par un méchant homme à cheval, qui lui prit le bras par surprise. Elle venait d'achever son chapelet, et commençait à manger du pain, n'ayant pas encore mangé, parce qu'elle avait passé toute la journée dans les exercices de piété, entendant la grand'messe et les vêpres.

A cette brusque attaque, son pain et son petit bâton lui tombèrent des mains, et elle retira violemment le bras des mains du malfaiteur, qui, sautant promptement à terre, lui fit offre de plusieurs pièces d'or, si elle voulait consentir à ses mauvais desseins. Amice fut si effrayée, qu'elle ne put crier, elle prononça seulement les saints noms de Jésus et de Marie. Ce malheureux lui dit qu'elle ne prononçât pas ces paroles, et que Dieu n'était pas dans ce lieu. Elle répondit que Dieu était partout, et qu'elle ne se souciait que d'une chose, c'est qu'il ne fut pas offensé. Cet homme la voulant alors tirer du grand chemin, elle dit : mon créateur, ayez pitié de moi, glorieux saint Jean-Baptiste, je me recommande à vous qui avez un si grand pouvoir auprès de Dieu.

Alors ce forcené, tirant son pistolet, le lui mit sur le cœur, disant : Rends-toi. — Oui, dit-elle, à mon Dieu et non à toi, méchant. Nous verrons, dit-il, qui sera le plus fort, ou Dieu ou le diable. — Oui, répondit-elle, avec la grâce de Dieu.

En même temps, il tâcha d'une furie extraordinaire, de la retirer du grand chemin au milieu duquel elle demeura immobile. Voyant que ses efforts étaient inutiles, il déchargea sur elle plusieurs coups de bâton, auquel temps elle se prit à rire de joie, d'endurer pour son Dieu. Cette bonne fille voyant la rage croissante de l'agresseur, saisit de ses deux mains une claque voisine, prenant pour arme le cordon de saint François de Paule.

Ce furieux, se voyant vaincu d'une pauvre fille, tira son couteau, et en posant la pointe sur son cœur lui dit : Je m'en vais te tuer à cette heure. — Ne diffère pas, dit-elle, si l'heure est venue. Ce me sera une grande joie de verser mon sang pour l'amour de Jésus.

Lors elle leva les yeux au ciel, et implora l'assistance de la sainte Vierge et de saint

Jean, et en même temps, il se présenta à elle une dame d'une incomparable beauté et un vieillard qui l'assistèrent et l'encouragèrent le reste de ce périlleux combat. En même temps, le couteau qui était posé sur son cœur tomba à terre.

Ce que voyant ce misérable, il fut étonné et s'écria : Méchante qui sont ceux-là qui te défendent de moi ? — Dieu, la Vierge, Saint-Jean l'Évangéliste et mon bon ange, reprit-elle. Congédie ceux qui t'assistent dit-il, tu es une idiote, suis-moi, il est déjà minuit, je ne te ferai plus de mal. Je ne sais, dit-elle, quelle heure il est, jamais je n'eus de temps plus court que celui-ci — Néanmoins, tu as de la peine, repartit-il — Pour ce qui touche à la peine, n'importe dit-elle, pourvu que Dieu ne soit pas offensé.

Sa rage s'alluma extraordinairement de ces réponses, et il dit. — C'est à cette heure que je m'en vais te tuer — Il déchargea son pistolet sur le cœur d'Amice, mais l'arme creva. Il s'écria alors : je vois bien à présent que tu travailles par l'art du diable. Il prit un autre pistolet, et le tira contre

son dos. Il creva comme l'autre dans sa main.

En même temps, il se jeta sur cette pauvre créature, qui se tenait collée à la claie, il déchira ses vêtements, lui meurtrit les épaules avec le reste du pistolet ; la mordit au visage, lui arrachant tous ses cheveux avec ses dents.

Ce combat dura jusqu'au jour, mais au son de l'*Angelus*, ce cruel bourreau tomba comme mort à terre, et cette sainte fille, ayant rendu ses premiers devoirs à la reine du ciel, se rendit chez sa mère. Elle était si défigurée que personne ne la reconnaissait plus. L'espace de deux mois, elle ne put marcher, ni manger, ni boire que fort peu d'eau. La justice descendit sur les lieux, fit informations, et le malfaiteur ayant été peu après incarcéré, fut condamné à mort par la juridiction de Morlaix, mais en ayant appelé au Parlement de Rennes, il fut condamné aux galères à perpétuité.

Ce fut l'année qui suivit cet attentat, le 4 février 1635, que commença, pour Amice, l'état étrange dans lequel elle vécut jusqu'à sa mort, qui n'arriva que dix-huit ans plus tard.

Ce jour, qui était un dimanche, après avoir été à la messe matinale à Guiclan, elle eut une grande faim, qui la porta à se rendre à la maison d'une femme du bourg, proche de l'église. Ayant mangé quelque peu de pain, elle se rendit à l'église pour y entendre l'office divin ; mais, s'étant prosternée à genoux, elle s'évanouit et demeura en cet état pendant le sermon et la grand'messe, puis retourna chez elle. Depuis ce temps, son estomac ne put souffrir aucune nourriture que celle de la sainte Eucharistie, et cela jusqu'à sa mort, comme en a rendu témoignage Monseigneur du Louet, grand chantre de Léon, puis évêque de Quimper.

La même année, 1635, un ecclésiastique vénérable, rempli d'une clarté extraordinaire, qui n'avait pas de collet à sa soutane, s'apparut à elle la nuit après la fête de saint Marc, 25 avril. Ce personnage, qui lui parla pour la première fois dans la chapelle de *Coaduont*, l'avertit d'être fidèle à Dieu et de se préparer aux afflictions. Il lui prédit qu'elle serait menée à Saint-Paul, où elle endurerait beaucoup, en son corps et en sa renommée.

Le mardi 7 août 1635, Dieu lui fit voir

une ouverture horrible, et un abîme sans fond, et au milieu de la terre un torrent de feu, dans lequel tombaient les âmes comme grêle. Dieu lui fit voir les peines des réprouvés, pour la porter à offrir pour les pécheurs les peines qu'elle endurerait le reste de ses jours.

Ce même jour, 7 août, veille de la fête de saint Cyriaque et de ses compagnons martyrs, elle commença à souffrir, d'une manière sensible, les tourments analogues à ceux que ces martyrs avaient souffert dans leur passion.

En ce temps, un religieux minime de Saint-Paul, qui la confessait, voyant par quelle voie extraordinaire cette âme était conduite, l'engagea pour la diriger plus aisément, de se rendre à Saint-Paul. Elle répondit qu'elle n'avait aucun attrait d'aller en ce lieu.

Ce religieux alla alors trouver M. Guillerm, recteur de Guimilliau, grand vicaire de l'évêché de Léon, d'où était absent Monseigneur l'Evêque, et lui persuada de commander à cette fille de venir à Saint-Paul, où on l'assisterait avec plus de facilité.

Monsieur le grand Vicaire la vint voir le 9 décembre 1635, et lui demanda ce qu'elle disait ; elle répondit : Monsieur, je dis ce que l'Eglise dit : M. Guillerm répliqua : — L'Eglise trouve expédient que vous veniez à Saint-Paul. — Et moi aussi, dit-elle, je veux obéir, si c'est l'Eglise qui commande, mais, mon père, vous regretterez de m'y avoir conduite, mon père, mettez-moi plutôt toute vive en terre que de me conduire là. L'autre lui répliqua : Vous recevrez en cette ville toute sorte de contentement, car on vous y désire fort. — Je les ennuierais bientôt, reprit-elle, et je crains que leur charité ne se tourne en malice, et que Dieu ne soit offensé. Son supérieur demeurant ferme en sa résolution, elle se disposa à lui obéir. Et, ayant prié M. le grand Vicaire, qu'il lui assignât un directeur, à qui elle découvrirait son intérieur et ce qui lui arriverait. M. le grand Vicaire déclara qu'il prendrait lui-même ce soin.

Ce fut le 13 décembre de cette même année 1635, que Marie-Amice fut transportée à Saint-Paul, dans la litière de M^{lle} de Coatelez.

DEUXIÈME PARTIE



DE SA VIE A SAINT-POL

1635 — 1652

LIVRE SECOND

Séjour de Marie-Amice à Saint-Paul, de l'année 1636, jusqu'à sa mort, 1652.

A son arrivée à Saint-Paul, Amice fut d'abord logée chez M^{lle} Le Mondrein, veuve pieuse et charitable, mais comme on y venait trop facilement la visiter par curiosité, sur l'avis de MM. du Chapitre, elle fut reçue dans la communauté des Ursulines, établies depuis peu dans cette ville ⁽¹⁾ — Peu après, on reconnut qu'il était à propos d'épargner à des personnes

(1) Les Ursulines s'établirent à St-Pol au mois de décembre 1630.

vouées à la vie calme et paisible du cloître, la vue des choses extraordinaires, qui se manifestaient journellement dans la vie de cette servante de Dieu. On lui loua une chambre en ville, et une servante, nommée Gabrielle Halégouet, lui fut donnée pour avoir soin d'elle.

⁽¹⁾ « M. Guillerm ne pouvant, à cause de son âge et de ses occupations, visiter aussi souvent qu'il aurait été nécessaire la pauvre affligée, lui donna ordre de dire tout ce qui lui arriverait, à Jeanne Rocquinard, sa servante, qui se confessait à lui.

L'humble fille se soumit à tout, mais peu de temps après, elle eut une vision, dans laquelle elle reçut ordre de dire à M. Guillerm, qu'il y avait de l'inconvénient à faire une fille dépositaire de tant de secrets, qu'elle pourrait ne pas rapporter fidèlement, et de plus, que Jeanne Roquinard était exposée à faire des confessions qui ne seraient pas entières, en continuant à se confesser à son maître.

Amice rapporta, avec la plus grande simplicité, à M. le grand Vicaire tout ce qui

(1) Mgr de la Marche.

lui avait été ordonné de lui dire, se soumettant du reste sur l'un et l'autre point à son jugement. Celui-ci qui avait des intentions droites, après avoir mûrement examiné ces deux articles, se rendit à tout, et défendit à Amice de s'ouvrir à Jeanne Roquinard, déclarant à celle-ci qu'elle pouvait s'adresser à tout autre qu'à lui pour la confession.

« Jeanne Roquinard, était une de ces fausses dévotes, sensible, jalouse, douce quand on ne la contredisait pas, humble quand on ne l'humiliait pas ; un caractère de cette trempe, vivement piquée de n'avoir plus de part à des confidences toujours flatteuses pour l'amour propre, ne mit plus de bornes à son ressentiment.

Sur ces entrefaites, Gabrielle, qui soignait Amice, se lia d'amitié avec une servante du voisinage, qui volait à son maître du vin et d'autres provisions, qu'elle portait chez Gabrielle, où elle se réjouissait et faisait des festins avec ses compagnes.

Dès qu'Amice s'en aperçut, elle avertit sa domestique de congédier tout ce monde, ou qu'elle en avertirait Monsieur le grand vicaire. Gabrielle, outrée, lui répondit :

Et moi, je te dis, que si tu viens à parler contre moi et les autres, nous dirons que tu manges, et que c'est pour toi qu'on apporte du vin et autres choses. — Ne s'en tenant pas aux menaces, elle commença à faire courir le bruit, qu'Amice était une hypocrite, qu'elle mangeait en cachette, et même que cela lui était arrivé avant la communion, que de plus elle se stigmatisait, et se déchirait elle-même, pour faire croire qu'elle souffrait les tourments des martyrs. Elle ne manqua pas de souffler ces calomnies à Jeanne Roquinard, qui essaya de les persuader à M. Guillerm, son maître, qui ne voulut pas d'abord y ajouter foi, mais, avec le temps, les intrigues de Jeanne et de Gabrielle commencèrent à l'ébranler, et enfin, à la semaine sainte de l'année 1640, il déclara à Amice qu'il ne voulait plus la confesser, et défendit de la communier, même dans la quinzaine de Pâques. De plus, il la chassa de la maison qu'il avait louée pour elle, et la laissa sur le pavé. »

Mais l'archidiacre de Léon, M. du Poulpry de Trébodennic, ayant appris la triste

situation de cette fille, la pria de prendre chez lui un asyle, elle y fut conduite en effet et y demeura jusqu'à sa mort.

(1) Jean Picart son père, lui avait prédit en mourant, que quand elle penserait être délaissée de tous les hommes, Dieu inspirerait celui auquel elle penserait le moins, et des personnes qui n'étaient pas de sa condition, qui l'assisteraient. Cette prophétie s'accomplissait.

Le jour que Monsieur le grand Vicaire lui refusa la communion, le Jeudi saint 1640, Messire René du Louet, chanoine chantre de Léon, et deux ans après évêque de Cornouaille, protecteur d'Amice reçut une lettre de Messire Robert Cupif, sacré évêque de Léon, depuis peu, par laquelle il le priait de vouloir bien accepter la charge de grand Vicaire en la place de M. Jean Guillerm, recteur de Guimiliau. Ce charitable ecclésiastique vint alors voir Amice. Il lui donna M. de Feunteunspen, chanoine, pour confesseur, et en son

(1) Père Maunoir, page 79.

absence, M. Aminot Scholastique ⁽¹⁾. Voilà comment Dieu frappe, puis guérit, mortifie et vivifie. »

39 -
(46) (2) Le nouvel Evêque, Monseigneur Cupif, étant arrivé à Saint-Pol, on ne manqua pas de lui parler d'Amice, et chacun en parla selon qu'il était bien ou mal prévenu. Le Prélat avant que de se décider, ordonna qu'on fit information juridique, non seulement sur les faits extraordinaires et sur les accusations intentées, mais encore sur toute la vie d'Amice. Le résultat de cette enquête, fut la justification complète et authentique de son innocence. Gabrielle Hallégouet, atteinte et convaincue de calomnie, ne tarda pas à donner du scandale et mourut misérablement.

« Cependant Monseigneur l'Evêque, pria M. de Trébodennic, Archidiacre de Léon, de continuer sa charité envers cette servante de Dieu, comme il fit, lui donnant charitablement l'entretien et l'assistance qui lui étaient nécessaires pour l'âme et pour le corps. Ce Prélat fut également d'avis, que M. de Trébo-

(2) Le Scholastique était le chanoine chargé de la direction des études au collège de Saint-Pol.

(2) Maunoir, page 90.

dennic écrivit tous les jours ce qui arriverait à Amice, tant de la part des mauvais esprits, que de la part de ceux qui lui sembleraient bons.

(1) » M. de Trébodennic, avait fait également un recueil, des choses principales que les directeurs d'Amice avaient remarquées, depuis l'an 1634, jusqu'au temps où il commença à en avoir soin. Ce recueil ainsi que le récit des faits extraordinaires consignés chaque jour par M. l'Archidiacre de Léon, furent remis après la mort d'Amice, au V. P. Maunoir, par Monseigneur du Louet, Evêque de Cornouaille, afin que le Père s'en servit pour composer l'histoire de la servante de Dieu, et appuyer d'un si haut témoignage, les choses extraordinaires qu'il avait à rapporter.

Nous emprunterons à cette histoire manuscrite, composée par le Vénérable Père Maunoir, le récit de quelques-unes des souffrances de cette servante de Dieu, et des faveurs les plus signalés dont elle fut consolée.

², Elle passa sans manger, les dix-huit

(1) Maunoir, page 90.

(2) Maunoir, page 202 et 295.

dernières années de sa vie, si l'on excepte cependant le dernier mois, qui précéda sa mort. Elle fut d'abord pendant 7 ans sans prendre de nourriture, et sans pouvoir même supporter l'odeur des aliments, mais voyant combien cet état singulier attirait sur elle la curiosité ou la malveillance, « elle pria Dieu de lui faire la grâce d'avalier quelque chose pour éviter toute singularité. Dieu l'exauça : elle avait la force de pouvoir manger et boire, mais il fallait mettre un plat près d'elle pour recevoir tout ce qu'elle rejetait, et tous les domestiques ont témoigné qu'elle rejetait plus qu'elle n'avait pris, car elle vomissait tout ce qu'elle avait avalé et en outre beaucoup de sang. »

Et cet état dura jusqu'un mois avant son décès, « quoiqu'elle priât Dieu de lui faire la grâce de digérer et de ne rejeter ce qu'elle prenait, quand bien elle n'eût pris qu'un morceau de pain. »

Mais ce qui caractérisa surtout la vie extraordinaire d'Amice, c'est qu'elle endura chaque jour, d'une manière sensible, les souffrances endurées par les martyrs, dont

l'Eglise célébrait la fête, en sorte qu'on a pu l'appeler un martyrologe vivant.

C'est ainsi que la veille de saint Jean-Baptiste, il lui semblait qu'on lui tranchait la tête, qu'elle était écorchée la veille de Saint Barthélemy, grillée la veille de saint Laurent. « Les tourments commençaient, au moment où à 2 ou 3 heures de l'après-midi, on sonnait les cloches pour les premières Vêpres de ces saints. Pendant les tourments, elle était évanouie, la défaillance durait jusqu'à la fin des complies. Le jour de la fête des martyrs, après la communion, elle était ordinairement en extase, et dans cet état Dieu lui faisait voir le bonheur des saints martyrs, elle sortait de cet état toute consolée et encouragée.

(1) « La veille de saint Sébastien, 1644, elle fut attachée à la quenouille de son lit, par des hommes affreux, qui tirèrent sur elle avec des flèches et la blessèrent par tout le corps avec force d'injures, elle eût dans ce combat 117 blessures 2. »

« La veille des saints Vincent et Anastase, elle fut trouvée égratignée en son visage

(1) Maunoir, 41.

(2) Maunoir, 104.

jusqu'aux os, comme avec des ongles de fer. »

« Le 21 janvier 1639, jour de sainte Agnès, après plusieurs tourments, elle croyait qu'on lui coupait la tête, et de fait on la vit blessée autour de la gorge. »

« Le 8 février, fête de sainte Apolline, elle vit un bourreau, un peu après-midi, qui mit des tenailles dans sa bouche ; en même temps on voyait que ses dents étaient toutes rompues ; de fait, elles branlaient. »

« La veille de sainte Apolline, 1643, son visage, devint tout enflé, une de ses dents fut ôtée de sa place. Les autres tremblaient ; sa bouche était toute pleine de sang, ayant communiqué le lendemain, son visage désenfla, et ses dents lui furent remises. »

(1) » Le Vendredi Saint 1639, tous ceux qui étaient dans sa chambre, entendaient des coups, comme si on eût fiché des clous dans du bois, on voyait le sang ruisseler sur son front et sur son corps. Une demi-heure avant midi elle fut étendue

et crucifiée sur un lit, en un instant, ses bras et ses jambes demeurèrent si raides qu'ils étaient immobiles ; deux ecclésiastiques qui étaient présents virent le sang en forme d'écume bouillante en ses mains.

« La nuit précédant le Vendredi Saint 1649, elle fut tout le temps en croix. M. de Trébodennic l'alla voir par trois fois et la trouva crucifiée avec des extensions incroyables, le visage tout meurtri et augmenté de la moitié. Ce vertueux archidiacre, dit que depuis neuf ans qu'il a pris la conduite de cette personne, il ne l'a jamais vue en si piteux état. »

« Le 1^{er} juin 1641, veille des saints Marcellin, Pierre et Erasme, environ minuit, elle fut frappée de fouets plombés, roulée peu après sur des pièces de verres cassés, bouillie dans une chaudière pleine d'huile et de résine ; on la trouva le matin, son corps tout écorché. Il ne faut pas croire, ajoute le V. P. Maunoir, que tous ces tourments fussent purement imaginaires, Outre ces blessures dont j'ai parlé, on voyait ses coiffes et chemises, pleines

de cette huile et résine, où son corps avait bouilli. J'ai une coiffe toute entière et une partie de chemise toutes trempées de cette matière.

Dans ses souffrances et ses luttes contre les esprits malins, elle était consolée et assistée des esprits bienheureux.

(1) • Tous les jours, nous dit le V. P. Maunoir, après avoir enduré des souffrances, elle voyait entrer son consolateur ordinaire (qui semble être saint Jean l'Évangéliste) qui disait en entrant : *Peoc'h Doue en ty man*. Ce consolateur lui parlait toujours breton. Lorsque les démons la tourmentaient, il l'encourageait, lorsqu'ils la blessaient, il la guérissait en peu de temps, et on ne voyait que la cicatrice, quand elle devait souffrir il la faisait penser à offrir ses souffrances à Dieu, pour la gloire et la conversion des pécheurs, quand elle était tombée en quelque faute il la reprenait ; lorsqu'elle était triste il la consolait. »

« La nuit de la veille de saint Jean l'Évangéliste, 5 mai 1641, elle fut jetée dans une chaudière d'huile bouillante, où

elle sentit des douleurs incroyables ; son bon consolateur la remit en son premier état, et le lendemain, après sa communion, elle fut ravie en extase deux heures. Son consolateur lui présenta deux couronnes, l'une éclatante, l'autre d'épines, la priant de choisir. Elle dit qu'elle ne voulait que ce qu'il plairait à Dieu... je vous ai offert, ce jour de saint Jean, deux présents pour vous souvenir de moi, je vous ai présenté la prospérité et l'affliction, l'une était belle en apparence, l'autre piquante, vous m'avez dit que vous ne vouliez rien que la volonté de Dieu ; la volonté de Dieu est, que vous enduriez avec patience, pour en avoir deux. Il faut passer par celle qui pique, pour avoir celle qui donne la lumière ; parmi les épines sont les roses, parmi les épines sont les contentements, faites profit de votre affliction, Dieu vous donnera relâche lorsqu'il verra expédient. »

(1) « Vers l'an 1636, le Vénérable Père Michel Le Nobletz, qui faisait sa retraite de temps en temps, en sa solitude du promontoire de Saint-Mathieu, *in finibus terræ*, eut

connaissance par une voie extraordinaire, des souffrances que devait endurer cette servante de Dieu. M^{lle} Marie Fontenay, chez qui il était en pension en ce temps, ayant quelques affaires à Saint-Pol, ce saint prêtre lui bailla un présent pour offrir à Amice Picart, c'étaient des pierres que la mer dans ses orages avaient jetées au rivage. En outre, il la chargea de dire à cette fille du Calvaire que, comme ces pierres avaient toujours été bouleversées dans les orages de la mer, de même la vie serait aussi traversée jusqu'à la mort, de beaucoup d'afflictions et de souffrances, et pourtant, qu'elle prit courage, que Dieu ne manquerait pas de l'assister de son côté »

⁽¹⁾ « Cette servante de Dieu voyait souvent les choses absentes comme présentes. M. de Trébodennic, étant allé chez Monsieur son frère, à huit lieues de Saint-Pol, Amice le voyait et l'entendait dire les litanies du saint nom de Jésus et de la Sainte Vierge, et y répondait. Elle raconta à ce Monsieur, à son retour, en quelle situation il dit ces litanies,

et qui était en sa chambre, ceci arriva en l'octave du Saint-Sacrement 1641.

La même année « le onze janvier, elle vit en extase Monseigneur l'Evêque de Léon, en danger d'être noyé près du Polgoët, les malins esprits s'apparaisaient en diverses formes, lui disant qu'à cause d'elle ils allaient le noyer. Son saint consolateur lui dit : ce que Dieu garde est bien gardé, et que Dieu avait mis le Prélat hors de danger à cause d'elle. »

Elle fut également favorisée de plusieurs visions, qui avaient pour but de l'instruire, de la consoler, ou de la porter à prier pour les âmes du purgatoire.

En voici quelques-unes, que le Vénérable Père Maunoir rapporte, d'après les procès-verbaux qu'il a eus entre les mains, et que rédigeait chaque jour l'Archidiacre de Léon, M. de Trébodennic.

« Le 19 mai 1641, jour de la Pentecôte, ayant communie de la main de Monseigneur de Cornouaille, elle fut ravie en extase, et vit dans l'air une grande ouverture, où elle contempla une grande quantité de petits anges resplendissants, qui avaient des roses

blanches en leur bouche, avec une odeur toute céleste. Ensuite, elle vit une grande quantité de lumières et de flammes, qui tombèrent des nues comme la neige en hiver ; ces flammes tombaient aux uns sur leur tête, aux autres sur la poitrine, aux autres sur leurs bras ou sur leurs mains. Elle voyait aussi, comme certaines flammes étant prêtes de tomber sur certaines têtes, poitrines ou mains, retournaient d'où elles étaient venues. Elle vit quatre beaux anges, plus grands que les autres, qui embrassaient et chérissaient Mgr de Cornouaille, M. de Trébodennic, M. de Feunteunyou et plusieurs autres prêtres et laïcs. Comme Mgr de Cornouaille, officiait, elle vit ce grand ange qui soutenait les bras du Prélat lorsqu'il élevait la Sainte Hostie.

(1) « La veille de tous les Saints 1638, elle fut extrêmement affligée, depuis les deux heures d'après-midi. Elle fut présentée au jugement, on lui montra les peines d'enfer et de purgatoire, et endura quelques-unes de ces dernières. Cela lui dura

(1) Maunoir, 56.

dix heures, aussi le seul souvenir des jugements de Dieu, lui causait de l'horreur. Quelques années après, ajoute le Vénérable Père Maunoir, m'entretenant avec elle, elle me dit qu'elle tremblait quand elle pensait au jugement de Dieu, et que lorsqu'elle se croyait à deux doigts de la mort, elle tâchait de faire son possible pour ne pas mourir à cause de l'appréhension qu'elle avait de paraître devant Dieu, et croyait qu'il n'y avait pas de pécheurs pires qu'elles, disant que si Dieu avait donné aux hérétiques les grâces qu'il lui avait données, ils lui auraient été plus fidèles qu'elle. »

« Le jour de la Toussaint, après la communion, elle demeura en extase jusqu'à 7 heures du soir. Elle dit qu'une partie de ce temps, elle avait vu la félicité des Bienheureux, et le reste du temps, les âmes du Purgatoire, que la vision des peines du Purgatoire lui dura 8 jours, après lesquels elle s'aperçut que le nombre des âmes du purgatoire est beaucoup diminué. »

« Le vingtième jour de Juin 1641

ayant appris que M. Rolland de Neuville ⁽¹⁾ avait été fort austère en sa manière de vivre, qu'il se retirait tous les vendredis en ses appartements, jeûnant au pain et à l'eau, et ne parlant à personne qu'à Dieu, en oraison continuelle, qu'il était très aumônieux et allait à pied avec un de ses familiers, priant Dieu par les chemins, Amice dit qu'il était dans la gloire et ayant communiqué, elle fut ravie en extase, auquel temps, son consolateur lui dit : « Vous pouvez bien croire que Rolland de Neuville possède la gloire éternelle. »

Elle vit alors un saint Evêque, en un beau lieu fort haut, ayant plusieurs audessous de lui. Ce Prélat, se tournant vers elle avec une inclination de tête, lui dit : « C'est moi Rolland de Neuville, qui ai été Evêque de Léon, et le suis encore ; bien que je n'en exerce pas les fonctions corporellement, je les exerce spirituellement ; » il dit cela d'un visage douloureux et fort doux, comme s'il eut pleuré,

(1) Evêque de Saint-Pol de 1562 à 1613.

quoique ce fut avec une grande sérénité de visage. « J'ai pitié, ajouta-t-il, de celui qui les exerce à présent, car j'avais peine avec son peuple ; naturellement je n'étais pas de force à lui tenir tête ; mais le monde est à présent plus méchant qu'il n'était alors, car la malice croît, et la charité diminue, il faudra à mon successeur avoir une plus grande résolution que je n'avais. » Et lors se mettant à genoux, les mains jointes, il les éleva et dit : « Il n'y a que vous, Seigneur, qui le puissiez soutenir ; vous, voyez les nécessités de votre peuple, je vous l'offre, faites-en votre volonté. » Puis se détournant vers elle, il lui dit : « Ma fille endurez vos peines avec patience, et priez pour votre Evêque et les autres Messieurs qui ont soin de vous. » Lors, rejoignant les mains et regardant en haut il dit : « Recommandez, offrez-les, ma fille, à Dieu, je les recommanderai aussi à la divine majesté, à ce qu'il leur donne la grâce de faire leur devoir mieux que je n'ai fait le mien, quoique je sois dans la gloire sans l'avoir méritée. »

Le jeudi 28 octobre 1643, mourut à Saint-Pol, une femme qu'Amice connaissait bien. Or, dans la nuit du premier au 2 novembre suivant, comme Amice ne cessa de prier pour les âmes du Purgatoire, on entendit le dialogue qu'elle eut avec une de ces âmes. L'âme disait l'affection qu'elle avait portée à Amice, celle-ci lui disait qu'il y avait 14 ans. L'âme ajouta qu'il y avait plus de mille ans qu'elle était en purgatoire, Amice lui dit qu'il n'y avait pas quatre jours qu'elle était morte et la défunte pria Amice de dire à son mari de faire des aumônes à son intention.

Le matin du jour des Morts, cette femme s'apparut de nouveau à Amice, avec une blancheur extraordinaire, lui disant adieu, qu'elle allait à la mort.

Cette défunte était la femme de Christophe Abgrall, qui avait été liée d'une grande amitié avec Amice, étant mariée dans le voisinage d'Amice à Guiclan, elle considéra que celle-ci communiait souvent ce qui lui donna grande envie de faire connaissance.

« Un jour elle l'aborda après la messe, et chemin faisant, elle lui fit plusieurs questions profitables pour le bien de son âme. Elle devint fort avide d'entendre Amice parler de Dieu, mais lorsque celle-ci lui parla du paradis, de l'enfer, de la sévérité des jugements de Dieu, elle commença à trembler, s'étonnant que son père ne l'eût point instruite de ces points. Amice lui apprit les points de foi, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les Commandements en Breton et en latin, et aussi le *Salve Regina*, avec la façon de dire le Chapelet.

« Il se forma une si étroite amitié entre elles, que la femme de Christophe Abgrall voulut convenir avec Amice, que la première qui mourrait, s'apparaîtrait à l'autre pour être assistée de ses prières. Amice ne voulut faire cet accord qu'après avoir parlé à M. de Guimiliau, son confesseur, qui lui dit que cet accord avait été fait quelquefois. »

Le Vénérable Père Maunoir termine ce récit, en faisant remarquer que « cette femme ne refusait jamais un pauvre, don-

nant de tout ce qu'elle pouvait : du vin, du pain, du beurre, de la farine, du lard, de la viande, du lait, du bois, du fil, de la toile, de l'argent. »

Cet aperçu des tourments qu'Amice endura et des visions dont elle fut favorisée suffira à donner une idée de la voie extraordinaire, par laquelle cette sainte âme fut conduite ici-bas.



TROISIÈME PARTIE

—
S A M O R T
—

TROISIÈME PARTIE

Mort d'Amice

Avant de raconter les circonstances qui accompagnèrent la mort de cette servante de Dieu, disons un mot, d'une dernière épreuve qu'elle eut à subir de la part de ses supérieurs ecclésiastiques.

Au mois de novembre 1648, Mgr Cupif, protecteur d'Amice, ayant été transféré à l'évêché de Dol, Mgr de Rieux fut rétabli sur le siège de Saint-Paul, et reçu en sa cathédrale, le 24 décembre 1648.

~~On crut faire sa cour au Prélat rétabli en blâmant la conduite de son prédécesseur au sujet d'Amice (1). Les intentions de Mgr de~~

(1) Lamarche.

Rieux étaient droites, mais on lui répéta si souvent et si affirmativement toutes les calomnies qui avaient déjà été faites contre cette servante de Dieu, qu'il se détermina enfin à lui faire son procès.

Le V. P. Maunoir raconte en effet que le 18 janvier 1649, arrivant à Saint-Pol, pour assister le Père Banny à faire quelques missions à Roscoff et à l'Île-de-Batz, je trouvai, dit-il, que les ennemis d'Amice avaient porté Mgr de Léon à la faire juger et condamner du moins comme affronteuse. J'allai la voir en ce temps et la consolai du mieux que je pus, je la trouvai dans une grande paix d'esprit et elle me dit qu'elle n'avait point peur des interrogations de ses juges et qu'elle se fiait en la bonté de Notre Seigneur.

Cependant Monseigneur avait composé un tribunal, nommé des juges et des consultants. Le Père Banny avait été choisi comme membre du tribunal; l'assemblée, présidée par l'Evêque, se tint à l'Evêché et le père Banny engagé à dire le premier son avis, s'exprima en ces termes: « Voici, Monseigneur et Messieurs, une affaire criminelle, et qui

demande conséquemment qu'on y procède avec la plus grande circonspection. Or, avant tout, il faut une partie, un dénonciateur et des témoins, mais où est la partie, où est le dénonciateur, où sont les témoins? De plus, quand tout cela se trouverait, il faut après avoir ouï les témoins, interroger l'accusée et la confronter. »

A ce discours, les consultants et les juges ennemis d'Amice ou de ceux qui la protégeaient, se regardèrent fort étonnés, personne ne voulant être ni partie, ni dénonciateur, ni témoin, et ils se séparèrent sans entrer plus avant dans cette affaire.

« Cependant, Amice à Saint-Pol, et M. Le Nobletz, au Conquet, prédirent clairement la mort prochaine de Mgr de Rieux, et la prophétie ne tarda pas à s'accomplir. Il mourut d'apoplexie au retour des Etats de Bretagne, dans son abbaye du Relecq, le 8 mars 1651, et fut remplacé à l'évêché de Saint-Pol, par Mgr Henri de Laval de Bois Dauphin.

L'arrivée du nouvel Evêque fit cesser la persécution, mais la situation d'Amice n'en était pas moins fâcheuse, continuant, comme

elle faisait, à endurer ses tourments ordinaires. Mais Dieu, dans les derniers temps, lui suscita un consolateur d'un nouveau genre dans l'assistance étrange d'un petit enfant de 3 à 4 ans, nommé Yves Lucas.

« Il était, rapporte le V. P. Maunoir, fils d'un homme de métier de la ville de Saint-Pol et filleul de M. de Trébodennic, hôte et directeur d'Amice. Ce bon ecclésiastique avait une tendre affection pour ce petit filleul à cause des grandes inclinations qu'il avait à la piété et à toutes sortes de vertus. Le petit innocent avait des tendresses toutes particulières pour Marie-Amice qu'il appelait sa mère ; et celle-ci avait une amitié réciproque pour cet enfant.

Ce petit ange gardien se tenait toujours près de sa bonne mère pour l'assister, lorsque les démons l'attaquaient. On entendait bien les coups qu'ils déchargeaient sur ses membres. Mais ces bourreaux étaient invisibles aux yeux des assistants ; il n'y avait que le petit Yves qui eût la grâce de les voir. Dès que ces démons d'enfer s'appro-

chaient, il s'écriait : — *Va mamic, chetu ar bleiz.*

Lorsque ce tyran tourmentait Amice, il courait au bénitier et le chassait en jetant de l'eau bénite sur ce vilain.

Ce petit gardien dormait dans la chambre d'Amice : la nuit, si elle était attaquée, le petit Yves se réveillait au commencement de ce combat, et se levait vite disant : — *Me ya d'ho sicour, va mamic.* Et il courait au lit d'Amice, saisissait sa croix, et en frottait si bien l'ennemi qu'il le chassait, »

En 1652, dernière année de sa vie, Amice dut pleurer la perte de deux de ses plus puissants soutiens qui lui restaient au monde ⁽¹⁾, « M. Michel Nobletz, ce premier fondateur, ou au moins ce premier restaurateur des Missions en Basse-Bretagne, cet homme véritablement apostolique, ce parfait modèle de la nouvelle loi qui n'avait cessé de l'assister, de la consoler et de la fortifier dans ses souffrances. » — Et M. du Poulptry de Trébodennic, archidiacre de Léon, son protecteur, son nourricier, son père.

(1) Lamarche, 102.

(1) Amice l'assista et le conforta dans ses derniers moments, et comme la maladie avait extrêmement diminué ses forces, elle lui disait : Souvenez-vous, mon père, des belles paroles dont vous avez encouragé les moribonds et les malades ; prenez courage... Souvenez-vous de votre Sauveur, n'oubliez pas la mère des miséricordes.

« Cet homme de Dieu mourut comme il avait vécu, ayant toujours été un exemple d'une vertu rare : c'était le père des pauvres et des malades ; il y avait tous les jours deux marmites dans sa cuisine, dont l'une était destinée pour les pauvres, l'autre pour lui et ses domestiques. Il composait plusieurs sortes d'onguents dont il guérissait les plaies des malheureux. »

Par testament, il ordonna qu'on donnât à la pauvre Amice 50 écus de rente, et pria son successeur comme archidiacre, M. le recteur de Plounéventer, qui avait été son maître aux études à Rennes et à qui il avait résigné son bénéfice de la loger ; ce qu'il fit avec une grande charité.

Amice ne survécut pas bien longtemps à

(1) Maunoir 284.

son bienfaiteur, car M. de Trébodennic mourut après M. Le Nobletz, décédé le 5 mai 1652 et avant la fin de cette même année, Amice put voir la fin de ses souffrances.

Le 21 décembre 1652, jour de la Saint Thomas, apôtre, elle fut trois heures, à l'exemple du Sauveur, dans une agonie qui lui tint lieu d'un des plus rudes martyres qu'elle eut jamais endurés. Elle entra dans une extrême tristesse et un délaissement intérieur inexplicable. Se voyant près de paraître devant Dieu, elle commença à trembler de tous ses membres, et disait, les larmes aux yeux et les sanglots à la bouche : « Que ferai-je, pauvre pécheresse que je suis, quand mon Dieu viendra me juger et lorsqu'il me demandera compte des grâces qu'il m'a données ? » Ceux qui assistèrent à cette agonie déposèrent que la sueur de son corps mouilla ses vêtements et ses linceuls. M. Amynot, Scholastique, et M. de Feunteunspen, qui avaient été ses confesseurs pendant plusieurs années, la consolèrent et fortifièrent dans ses derniers combats, qui furent les plus redoutables et les plus périlleux qu'elle eut jamais ressentis.

Ce combat dura autant que l'agonie du Sauveur au jardin des Olives. Elle demanda avec une grande ardeur le viatique qu'elle reçut à genoux avec une grande humilité, et désira qu'on lui donnât l'extrême-onction. Après l'extrême-onction, elle pria le prêtre qui l'assistait de lui lire la passion pour lui servir de bouclier dans ce dernier combat. Comme on la croyait proche de sa fin, elle supplia un de ceux qui l'assistaient de prier Mgr de Léon de lui donner sa bénédiction. On lui dit qu'il disait la grand'messe, et qu'elle serait morte avant qu'il l'eût achevée. Elle répondit qu'il aurait le temps d'achever la messe et de venir l'honorer de sa bénédiction.

Mgr de Léon averti, se rendit près d'Amice, accompagné de ses chanoines.

Dès qu'il entra dans sa chambre, elle lui dit : « An autrou Doue ra vezo ho recom-pans, da veza plijet bisita ar baourez keaz-man, eus ho tenvet, plijet d'ar Vajeste divin rei deoc'h ar c'hraes da imita exemplou ho predecessoret pere ho deuz gouarnet an es-copti-man da vrassa gloar Doue ha silvidi-gez ho pobl. »

Monseigneur du Léon lui donna sa bénédiction, se recommanda à ses prières, ainsi que son Evêché.

Le petit Yves Lucas sachant par une lumière divine que le trépas de sa bonne mère était proche, l'embrassa et lui dit : Adieu, ma mère, je vous reverrai bientôt et serai enterré près de vous et de mon parrain, M. de Trébodennic.

Amice sachant que le jour de Noël, fête de l'entrée de Notre-Seigneur en ce monde, était le jour de son départ de cette vie, se mit à genoux ce jour à 7 heures du matin et persista en cet état faisant des actes de foi et de confiance en Dieu, à Jésus-Christ, à la glorieuse Vierge, à saint Jean l'Evangéliste, à son Ange gardien, à saint Paul, premier évêque de Léon, à tous les bienheureux esprits qui l'avaient assistée dans les combats que lui avaient livrés les malins esprits.

Enfin ayant persisté jusqu'à 9 heures dans une élévation de son esprit à Dieu, avec une grande paix, sans agonie et prononçant les saints noms de Jésus et de Marie, prosternée à genoux, elle rendit et présenta à Dieu son âme le jour de Noël, à dix heures du matin.

Il sembla que Dieu voulut récompenser par cette grande paix dans laquelle elle mourut, la grande crainte des jugements de Dieu qui l'avaient accompagnée toute sa vie et les frayeurs que les démons lui avaient causées presque tous les jours.

(1) Après sa mort, son visage reflétait une grande douceur et tranquillité, il semblait que la grâce dont son âme était remplie en laissait les vestiges sur son visage.

Le jour de saint Etienne elle fut inhumée le visage découvert. Jamais on ne vit un enterrement plus célèbre. Mgr du Léon avec tous les chanoines et recteurs, tous les religieux Carmes et Minimes, tous les prêtres séculiers qui étaient à Saint-Paul assistèrent à ses obsèques avec un concours extraordinaire de peuple qui vint de tous côtés pour la voir inhumer. Une grande quantité de personnes firent toucher leurs chapelets à son saint corps, et voulurent avoir de ses vêtements et des instruments qui avaient servi à l'exercice de sa patience.

(1) Il y avait trois archidiaconés dans le diocèse de Saint-Pol : celui de Léon, celui de Quiminidilly et celui d'Acq. Le titulaire de l'Archidiaconé de Léon était connu sous le nom de Grand Archidiacre.

Elle fut enterrée près la chapelle de N.-D. de Caël, auprès de M. de Trébodennic, grand archidiacre de Léon, son protecteur.

« Bientôt après, le petit Yves Lucas décéda et fut enterré près de son parrain et d'Amice, ainsi qu'il l'avait prophétisé.

C'est sans doute à raison de cette circonstance que les femmes de Saint-Pol continuent à conduire leurs petits enfants sur la tombe d'Amice pour leur apprendre à marcher. »

QUATRIÈME PARTIE

Renommée d'Amice après sa mort

QUATRIÈME PARTIE

Renommée d'Amice après sa mort

L'état extraordinaire dans lequel vivait Marie-Amice, ne pouvait manquer d'attirer sur elle, non-seulement l'attention des habitants de Saint-Pol, mais aussi de tout le diocèse et des diocèses voisins. Le Vénérable P. Maunoir, nous dit ⁽¹⁾ « que les premières années qu'elle résida à Saint-Pol, tout l'Evêché et même toute la Bretagne, furent étonnés de voir une personne qui ne buvait ni ne mangeait et endurait presque tous les jours des tourments dont un seul aurait pu faire mourir la personne la mieux constituée. On la venait voir de tous côtés et on se recommandait à ses prières.

(1) P. 63.

(1) Le serviteur de Dieu avait en grande estime la vertu de cette sainte fille.

Le quatrième jour de juin 1648, écrit-il encore, Mgr de Rieux étant à table, on mit Amice sur le tapis. Un certain Recteur, créature de Mgr de Rieux, dit en pleine table, où j'étais, qu'Amice était une affronteuse et que c'était le sentiment de M. Le Nobletz, dont la sainteté était notoire à ce Prélat.

Deux mois après, j'allai trouver cet homme de Dieu, et lui demandai s'il avait jamais témoigné à personne qu'il n'approuvait pas le procédé d'Amice, il me dit que non et ajouta : comment pourrai-je condamner le procédé d'Amice dans laquelle je ne trouve aucun mal ? je vous dirai que je crois que c'est une sainte âme et que Dieu veut avoir des saints de toutes les façons. »

Après sa mort, cette réputation d'Amice devint en quelque sorte européenne. « *Le Gazetier*, écrit le V. P. Maunoir, donna un article résumant les principaux points de sa vie extraordinaire, suivant les informations

(1) P. 264.

qui lui furent envoyées par ceux qui avaient gouverné sa conscience. » Après avoir raconté comment elle souffrit toujours les peines des martyrs dont l'Eglise célébrait la fête, l'auteur de l'article ajoutait : « On voyait dans son corps autant de miraculeuses plaies qui semblaient exprimer toutes ces passions, et comme elles procédaient d'une cause inconnue, aussi étaient-elles guéries par des mains qui ne se découvraient point aux yeux des spectateurs de ces prodiges, lesquelles leur appliquaient tous les bandages et appareils nécessaires qui y demeuraient quelquefois huit jours entiers et ensuite disparaissaient de la même façon qu'ils avaient été posés, c'est-à-dire sans aucun secours humain.

« Cette créature qui pouvait passer pour un martyrologe vivant, portait aussi les stigmates au côté, aux mains, aux pieds, et il en sortait une grande abondance de sang au Vendredi-Saint et à l'exaltation de la Sainte-Croix. »

« Sa mort ne fut pas moins admirable que sa vie, par l'édification qu'elle y donna, par la fermeté que son esprit montra dans ce

dernier passage et la piété qui lui fit recevoir les bénédictions de son Prélat avec une humilité vraiment chrétienne et un jugement si parfait qu'il semblait qu'elle n'était aucunement indiposée. Cette belle vie et cette belle mort l'ont laissée en estime de grande sainteté, ses obsèques furent suivies d'une affluence incroyable de peuple, et on conserva les vêtements, les cordes, les pierres et autres instruments qui ont servi à son héroïque vertu.

« Voilà le centuple que Dieu donne à cette âme qui avait fait litière de sa renommée. Elle passait pour affranteuse, méchante, sorcière, dans un petit coin de la Bretagne, par les intrigues des démons et des méchants et par un grand nombre qui croyaient trop légèrement au rapport de ses adversaires, et voilà que Dieu dans peu de jours permet que sa sainte vie et mort soient publiés dans tous les cantons de l'Europe. »

La preuve de la réputation d'Amice après sa mort ne peut mieux s'établir que par le témoignage qu'en rend Mgr du Louet, évêque de Cornouaille, douze ans après la mort de la servante de Dieu. Nous allons citer inté-

gralement ce témoignage d'un témoin oculaire, dont l'autorité, la science et la sainteté ne sauraient être contestées.

Nous René du LOUET, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque et Comte de Cornouaille, savoir faisons à qui il appartiendra :

Que nous avons reconnu l'espace de 18 ans des signes d'une vertu solide, constante, héroïque, au-dessus du commun, dans la personne de Marie-Amice Picart, fille villageoise, native de la paroisse de Guiclan, en l'évêché de Léon, décédée à Saint-Paul-de-Léon, le 25 décembre 1652. Nous l'avons connue et éprouvée, lorsque nous avions la charge de l'évêché de Léon en qualité de Grand-Vicaire, et depuis que Dieu et le Saint Siège Nous ont donné la charge de l'évêché de Cornouaille, et comme sa conduite était extraordinaire, nous avons été bien aise que plusieurs personnes de probité et de doctrine en disent leur sentiment. Nous la fîmes voir à plusieurs Révérends Pères de la Compagnie de Jésus et en particulier au Révérend Père Jacques Binet, provincial de la province

de France, et depuis confesseur de Louis XIII lequel avec ceux de la Compagnie qui la visitèrent, assura avoir remarqué en cette servante de Dieu des signes très assurés de l'esprit de Dieu et d'une vraie et sincère vertu, sur quoi il nous a été facile de détruire toutes les calomnies qui de temps en temps se sont élevées contre cette pauvre fille, et entr'autres quatre véhémentes persécutions ; l'une de la part d'un religieux par une inimitié malicieuse pour n'avoir pas eu la conduite et direction entière de cette fille. La seconde procédant d'un esprit orgueilleux qui se persuadait qu'il était seul capable de pénétrer dans les secrets de la divine conduite sur le sujet de cette pauvre souffrante ; ce qui nous obligea en qualité de Grand-Vicaire de la prier de débiter sa marchandise ailleurs.

« Quelque temps après s'éleva une troisième persécution beaucoup plus considérable, mais il fut incontinent reconnu que c'était une chambrière qui avait perverti l'esprit d'un personnage de marque en la même manière que celui du prince des Apôtres.

« La quatrième et dernière, de notre

temps, fut reconnue très fausse par des signes extérieurs qui firent reconnaître publiquement que la pensée d'un sage et pieux docteur n'était pas recevable en ce qu'il s'était imaginé que cette pauvre fille buvait et mangeait ; ce qui n'était point.

Nous avons remarqué en cette pauvre villageoise une humilité intérieure et extérieure, suivie d'une obéissance parfaite jusqu'à la mort, à ses directeurs comme à Jésus-Christ, ce qui nous a été un grand sujet de croire que sa conduite extraordinaire venait de Dieu qui ne permet jamais que l'humble et l'obéissant soit trompé de l'esprit de mensonge et de superbe.

« Nous avons admiré sa discrétion en ses discours et pris garde qu'elle parlât peu et que ses paroles marquaient la simplicité, candeur et ingénuité de son cœur, et avaient une force particulière pour toucher ceux à qui elle parlait.

« Nous avons appris par voie assurée que jusqu'à l'âge de 34 ans, elle a mené une vie pleine d'humilité, d'obéissance, de chasteté et de charité parfaite, qui lui fit dès l'âge de sept ans désirer d'être vierge et d'endurer

les tourments des martyrs pour l'amour de Dieu.

« Nous l'avons vue exaucée la 34^{me} année de son âge, Dieu la menant depuis ce temps jusqu'à la mort, qui fut l'espace de 18 ans, par la voie de plusieurs épreuves de la part du monde et de ses ennemis invisibles, son admirable providence donnant permission aux malins esprits de la tourmenter sous la forme de bourreaux et des tyrans de la primitive Eglise, lui faisant souffrir les tourments des martyrs la veille de leurs fêtes ; ainsi qu'il paraît par les papiers, journaux qui ont été faits par l'ordre de Messeigneurs et Grands-Vicaires, qui en donnèrent la commission à Messire Yves de Poulpry, sieur de Trébodennic, archidiacre de Léon.

« Nous avons été témoin oculaire d'une grande partie de ce qui est couché dans ces mémoires, lorsque Nous-étions dans la charge de Grand-Vicaire de Léon, en quoi nous n'avons pas moins admiré sa patience inébranlable à les souffrir jour et nuit, que la bonté de Dieu à la guérir en peu de temps et à la conserver en vie qu'elle devait

perdre plusieurs fois par semaine, si sa main toute puissante ne l'eût conservée.

« Tous ceux qui l'ont dirigée sont témoins que l'espace de 18 ans, son estomac n'a pu souffrir aucune nourriture que celle de l'Eucharistie, qu'elle recevait souvent chaque semaine, et que son âme était nourrie et fortifiée d'un don d'oraison dans laquelle elle passait les jours et les nuits sans pouvoir fermer les yeux pour dormir.

« Nous avons appris par sa bouche qu'elle offrait ses tourments à Dieu pour la conversion des pécheurs.

« On pourra voir en détail les grâces, vertus et souffrances de cette servante de Dieu dans les papiers écrits de la main de défunt M. de Trébodennic, archidiacre de Léon, lesquels nous avons fait remettre entre les mains du Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, espérant que Dieu s'en servira pour son nom et pour sa plus grande gloire.

« Fait et arrêté en notre palais épiscopal de Laninon, le 1^{er} jour d'août 1664, sous notre signe et sceau et le paraphe de notre Secrétaire.

RENÉ DU LOUET,

Evêque de Cornouaille

Nous ajouterons ici le récit de plusieurs faveurs obtenues par l'intercession d'Amice après sa mort ; nous les rapportons d'après le V. P. Maunoir qui termine ainsi la vie qu'il a écrite de cette servante de Dieu.

» M^{lle} Marguerite Le Lay, épouse du sieur Vincent Dérop, demeurant à Landerneau, interrogée par M. le Grand-Vicaire de Léon, à Landerneau, le 4 décembre 1674, déposa, qu'ayant été dix-neuf jours travaillée d'une hémorragie ou saignement, l'an 1660, se sentant épuisée et froide en tout son corps, M^{lle} Marie Léon lui mit une croix en main, qu'Amice tenait toujours en la sienne, lui conseillant de prier Marie-Amice Picart. Ayant dit un *Pater* au même instant le sang s'arrêta et sentit une chaleur qui s'épandit en toutes ses veines, et alors elle se trouva guérie. Cette information et attestation fut faite en présence des Pères Julien Maunoir et Vincent Martin, jésuites.

Renée de Coatnempren, dame de Prat-Hir, de l'Evêché de Léon, ayant gardé le lit deux ans, ayant la cheville du pied gauche rompue, s'étant démié le pied, après avoir eu recours à plusieurs médecins en vain, se fit

transporter au tombeau de Marie-Amice Picart, fit dire des messes à son intention, bientôt après, elle fut entièrement guérie, sans autre secours humain. Elle a donné cette déclaration à la mission de Cléder, le 9 juin 1675, en présence du Père Maunoir, de la Compagnie de Jésus.

Elle console les affligés après sa mort.

Elle consola souvent Catherine Daniélou, qu'elle n'avait jamais vue de son vivant. Mais après sa mort, durant l'espace de quinze ans, elle lui apparut souvent, l'encourageant à endurer joyeusement ses peines pour l'amour de Dieu et des âmes. Claudine de Kergolay, dame douairière de Kersauson, avait souvent assisté Amice de son vivant. Or, après la mort d'Amice, cette dame charitable fut tourmentée d'un mal de dents si furieux, qu'elle ne put dormir ni jour ni nuit, pendant l'espace de quatre jours. Elle s'enveloppa la tête d'une chemise qu'Amice portait, lorsqu'elle fut jetée dans une chaudière bouillante de poix-résine. Elle se sentit aussitôt endormir, et à son réveil, elle était délivrée de son mal.

Elle attesta sous son signe, en présence de Messire Jérôme Lestour, recteur de Caudan,

de l'évêché de Vannes et du P. Julien Mau-
noir, de la Compagnie de Jésus, le 4 jan-
vier 1665, treize ans après la mort d'Amice,
au manoir de Coetnieret, en l'évêché de
Léon. Le susdit Jérôme de Lestour donna
cette attestation de sa main le 6 août 1666 :

Je, qui sous-signé certifie, qu'étant malade
d'une fièvre continue en la mission de Plou-
milliau, en l'évêché de Vannes, sur la fin du
mois de novembre 1664, je me recomman-
day aux prières d'Amice Picard, décédée
dans la ville de Saint-Paul-de-Léon, le 25
décembre 1652, et qu'ayant pris une partie
de la coiffe qu'elle portait lorsqu'elle fut
jetée dans une chaudière pleine de poix-ré-
sine bouillante, je m'endormis incontinent,
au soir du vendredy dudit mois, et que le
lendemain, environ trois heures devant jour,
je me trouvay entièrement guéri et com-
mençay à travailler de nouveau à la même
mission, comme si je n'avais eu aucun mal
auparavant.

Je soussignant, de la Compagnie de Jésus,
confirme cette grâce particulière, comme
témoin oculaire, et ajoute que le susdit
ecclésiastique porta le dimanche suivant sur

son dos, une pesante croix, qui pesait plus
de 130 livres, la tête et les pieds nus, l'espace
de cinq heures dans une procession qui alla
de Ploumilliau à Saint-Nicodème, distant de
Ploumilliau de trois quarts de lieue, et ce
dans une hyver où toute la terre était gelée
et se trouva en une si bonne santé après la
suscite procession qu'auparavant.

Je me sens obligé d'attester ce qui suit :

L'année suivante, 1665, assistant à la mis-
sion de Quimperlé, qui se fit par ordre de
Messire René du Louet, évêque de Cor-
nouaille, au commencement de 1665, je fus
attaqué d'une dangereuse pleurésie. Etant
réduit à l'extrémité, je demanday le viatique
et me recommanday à Marie-Amice Picard,
me souvenant de la grâce qu'avait impétrée
l'année précédente M. le Recteur de Caudan.
m'étant servi de la même relique, ma pleu-
résie cessa, au temps qu'on m'apporta le
Viatique, ne me restant qu'une certaine fai-
blesse qui se passa bientôt.

Quinze jours après, je fis une autre mis-
sion qui dura près de deux mois.

Je serais ingrat, si j'oubliais d'attester
qu'ayant été inspiré de composer la vie de

Marie-Amice Picard, suivant les papiers, journaux et les procès-verbaux et autres preuves authentiques, n'ayant pu achever cet ouvrage que j'avais commencé avec les vies de deux autres personnes décédées en odeur de grande probité, je tombay malade d'une fièvre quarte sur la fin de l'année 1669.

J'étais en une climaterique âgé de 63 ans, je priay en cette conjoncture Marie-Amice Picart d'obtenir de Dieu la santé, si c'était son bon plaisir, pour achever de composer sa vie. Il plut à Dieu de me donner la santé sur le champ. Je ne sentis plus aucun frisson, et enfin, j'ay achevé la vie de cette servante de Dieu, et celle du Révérend Père Bernard, jésuite, et de Catherine Daniélou, de Quimper, compagne de Marie-Amice, dans l'Ecole de la Croix.

→ Jean Le Picart, bourgeois de la ville de Quimper, âgé de 67 ans, cousin de Marie-Amice Picard, ayant été malade de la fièvre quarte, depuis la fête de saint Michel 1670, jusqu'à la Pentecôte 1671, et la fièvre ayant changé en quotidienne, fit promesse à Dieu de visiter le tombeau de sa parente et d'y faire sa prière, à sa divine majesté par l'en-

tremise de sa servante pour obtenir guérison si c'était son bon plaisir. Il se mit en chemin, nonobstant les accès qui luy venaient. Ayant fait sa prière, et visité le sépulcre de sa cousine, qu'il avait autrefois assisté dans ses grandes souffrances, il ne sentit depuis aucune atteinte de sa maladie. Il a donné attestation de cette grâce, le 3 juillet 1672.

Nous pouvons ajouter que le souvenir de cette servante de Dieu est encore vivant à Saint-Pol. On n'a pas cessé de l'invoquer et d'obtenir du Ciel plusieurs faveurs par son intercession. Aussi lorsque le 4 août 1869, on ouvrit la tombe d'Amice Picart, à l'occasion du dallage de la cathédrale. La population accourut pour voir les restes de celle dont la mémoire est toujours en vénération. Plusieurs ne purent résister au désir de prendre soit un morceau de la châsse soit quelques parcelles de vêtements. Aucun membre du clergé n'avait été averti de l'ouverture du tombeau, et n'avait pu s'opposer à ces pieux larcins. Cependant sur les réclamations faites par le clergé, plusieurs des détenteurs de ces reliques en firent la restitution, et le tout réuni aux ossements trouvés dans la tombe, y fut

de nouveau déposé dans une boîte de fer-blanc.

29
8 M. l'abbé Messenger, curé-archiprêtre de Saint-Pol, de qui nous tenons ces renseignements, ajoute qu'il n'est pas rare de voir des mères venant faire marcher leurs enfants sur la tombe d'Amice, et souvent aussi on y fait brûler de petites bougies, posées directement sur la dalle, soit pour demander une grâce, soit pour remercier d'une faveur obtenue.

Le souvenir d'Amice est aussi conservé à Guiclan, sa paroisse natale. M. Jaouen, recteur de cette paroisse, a bien voulu nous communiquer à ce sujet les renseignements suivants :

→ A quelques kilomètres du bourg est une fontaine sur les bords de laquelle Marie-Amice gardait les troupeaux de M. Abgrall, son protecteur. Les habitants de Guiclan en ont fait un lieu de pèlerinage, où ils aiment à se rendre le dimanche, pour prier celle que dans leur naïf langage ils appellent (*ar santez*). Leur foi est grande en sa puissance et plusieurs traits qu'on nous a racontés, semblent montrer que leur confiance n'est pas vaine.

Et maintenant qu'il nous soit permis de terminer ces quelques pages par une ardente prière : Daigne, Marie-Amice Picard, protéger toujours notre pays, conserver parmi nous, toujours vivace, la foi qui l'animait, et puisse aussi ce petit opuscule fait dans le seul but de ranimer la dévotion envers cette grande servante de Dieu, ranimer en même temps dans tous les cœurs l'amour et le dévouement qui sont dus à notre divin et aimable Jésus.

FIN.